

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 JUIN 2017

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Représentation du  
Conseil Municipal au  
syndicat intercommunal  
d'assainissement de la  
région de Saint-Germain-  
en-Laye**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 30 juin 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 30 juin 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 juin 2017

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 29 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET\*, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE\*, Monsieur HAÏAT, Monsieur COUTANT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur ROUXEL

\*Madame AGUINET (présente à compter du dossier 17 D 09)

\*Madame ANDRE (présente à compter du compte-rendu des actes administratifs)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur LEBRAY à Monsieur PERICARD  
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU  
Madame AGUINET à Madame LIBESKIND  
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN  
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES  
Madame SILLY à Madame ADAM

**Etaient absentes :**

Madame CERIGHELLI  
Madame ROULY

**Secrétaire de séance :**

Monsieur MIGEON

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20170629-17-D-01c-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2017  
Date de réception préfecture : 30/06/2017

**N° DE DOSSIER** : 17 D 01c

**OBJET** : REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné des représentants afin de siéger au sein de diverses instances. Suite à l'élection du nouveau Maire le 7 juin 2017, il convient de procéder au remplacement de Monsieur LAMY au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye.

L'article L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les délégués sont désignés par le Conseil Municipal à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les syndicats intercommunaux sont des organismes auxquels la ville a confié des fonctions de gestion. Il appartient donc à la majorité municipale d'y être représentée. Le choix des délégués peut se faire parmi tous citoyens éligibles au Conseil Municipal de la Ville.

Il est proposé de procéder au remplacement de Monsieur LAMY, délégué titulaire, par Monsieur PERICARD. Les délégués du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye pour la Ville de Saint-Germain-en-Laye seraient les suivants :

Titulaires : Monsieur PERICARD, Madame PEUGNET

Suppléants : Madame MACE, Monsieur MIRABELLI

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

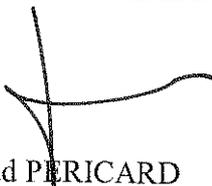
À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

ELIT au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye :

Titulaires : Monsieur PERICARD, Madame PEUGNET

Suppléants : Madame MACE, Monsieur MIRABELLI

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye